



BULLY - LE LIEN COMMUNAL



N° 118 - AVRIL / MAI 2007

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@saintgermainsurarbresle.org

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) : ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête se déroulera en mairie, du 28 avril au 31 mai 2007 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Possibilité de prendre connaissance du dossier et consigner observations sur le registre d'enquête sur place, ou bien adresser observations par écrit au Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Bully, allée du Vingtain 69210 Bully.

Mr CALDAIROU, Commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, assurera une permanence en mairie les samedi 28 avril 2007 de 9h à 12h, lundi 14 mai 2007 de 14h à 17h, samedi 26 mai 2007 de 9h à 12h.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, et tenus à la disposition du public en mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

ELECTIONS 2007 - Dates des scrutins

Elections Présidentielles Dimanche 6 mai 2007 (2^{ème} Tour)

Elections Législatives Dimanche 10 juin 2007 (1^{er} Tour), Dimanche 17 juin 2007 (2^{ème} Tour)

Vote par procuration – Modalités : (voir nos deux précédents Liens pour informations précises)

Pour les personnes empêchées le jour du scrutin, inscrites à Bully, la **procuration peut être établie** à tout moment, **auprès des services de la Gendarmerie de L'Arbesle** (avenue André Lassagne, Tél. 04.74.01.22.22), **ou auprès de la Gendarmerie dont dépend leur lieu de résidence temporaire.**

Pour toute information complémentaire ou cas particulier, s'adresser en Mairie de Bully ou auprès de la Gendarmerie de L'Arbesle.

Les deux bureaux de vote se tiennent dans les locaux du restaurant scolaire, rue des Romains.



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 19 Février 2007 :

- ❑ Renouvellement du **baïl** concernant le **local** loué à **La Poste** pour un montant annuel de 3 250,24 Euros.
- ❑ Signature d'une **convention de gestion de la structure « petite enfance »** avec l'Association « **Les P'tits Loups** » pour la période 2006-2010, suite à la signature du contrat « enfance » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, à la demande de cette dernière, pour la même période (cf. décision du Conseil Municipal de décembre 2006).

Principales décisions du Conseil Municipal en date du 26 Mars 2007 :

- Approbation du **compte administratif de la commune**, conforme au compte de gestion, **pour l'exercice 2006**

Locaux commerciaux

En Euros

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture 2006
Fonctionnement	9 226,65	17 316,08	8 089,43	4 827,14	8 089,43
Investissement	24 236,53	132 965,56	108 729,03	- 115 160,43	- 6 431,40
Total	33 463,18	150 281,64	116 818,46	- 110 333,29	1 658,03

Affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2006 en section d'investissement du budget 2007

.../...

Budget principal

En Euros

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture 2006
Fonctionnement	663 928,21	851 101,97	187 173,76	193 555,26	187 173,76
Investissement	264 627,09	401 085,70	136 458,61	865,79	137 324,40
Total	928 555,30	1 252 187,67	323 632,37	194 421,05	324 498,16

Affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2006 en section d'investissement du budget 2007

- Les **Taxes Directes Locales pour l'exercice 2007** sont fixées comme suit :

Taxe d'Habitation :	11,50 % (inchangée depuis 2003)
Taxes Foncières - Foncier bâti :	14,36 % (inchangée depuis 2003)
- Foncier non bâti :	29,78 % (inchangée depuis 2003)

- Approbation des **budgets primitifs de la commune pour l'exercice 2007**

Budget primitif locaux commerciaux 2007

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	17 316,00 E.	17 316,00 E.
Investissement	68 392,40 E.	68 392,40 E.
Total	85 708,40 E.	85 708,40 E.

Budget primitif principal 2007

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	865 568,00 E.	865 568,00 E.
Investissement	806 663,86 E.	806 663,86 E.
Total	1 672 231,86 E.	1 672 231,86 E.

- Montant des **subventions** allouées aux **Associations locales**, au titre de l'exercice 2007 :

Club Bon Accueil	295,45 E.	Société de Chasse	186,60 E.	Club Photos	217,70 E.
Société de Boules	482,05 E.	Tennis Club	528,70 E.	Amicale Pompiers	415,00 E.
Anciens Combattants	80,00 E.	Bully Gym	77,75 E.	Football Club	1 104,05 E.
Gym pour Tous	233,25 E.	Bibliothèque	1 891,76 E. (= 1,04 E./habitant, subvention indexée annuellement sur le taux d'évolution de la dotation globale de fonctionnement.)		

Classes en 7 (vin d'honneur) 250,00 E. + dotation exceptionnelle pour l'animation organisée à l'occasion de la fête des Classes (versée sur justificatifs, dans la limite de 382,00 E.)

- Renouvellement de la **Mission d'Assistance Juridique** auprès du Centre de Gestion pour 2007, pour un montant annuel de 1 258 euros.
- Attribution d'une **indemnité de conseil** de 136,38 euros au profit du **receveur municipal**, au titre de l'année 2006.
- **Subvention** prévisionnelle à verser (sur justificatifs) au **Restaurant scolaire** au titre de l'exercice 2007, ainsi que d'un reliquat de 2006 non mandaté, d'un montant maximum de 21 100 euros, selon les termes de la convention signée avec l'association.
- **Dénomination** de la voie desservant la zone d'activités de **La Plagne** : « allée des Merisiers ».
- **Produit des amendes de police** – dossier 2007 adressé au Conseil Général du Rhône pour bénéficier d'une subvention concernant l'amélioration de la sécurité des circulations aux abords de la RN 7, pour acquisition de panneaux indicateurs lumineux et réalisation de marquages au sol, d'un montant global estimatif de 8 233,11 euros.

➤ *Nouveaux tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} avril 2007 :*

Désignation		Tarifs 2007 applicables au 01/04/2007
		en EUROS
<u>Salle d'animation :</u>		
Particuliers (location nettoyage compris)	Petite salle	205,00
	Grande Salle pour les Bullylois	328,00
	Grande Salle pour les extérieurs à Bully	625,00
Associations (location nettoyage compris)	Petite salle	100,00
	Grande salle	230,00
(1 location gratuite par an)		
(nettoyage facturé lorsque location gratuite)	Nettoyage Grande salle	100,00
	Nettoyage Petite salle	40,00
<u>Périscolaire :</u>		
Garderie matin	par séance (toute séance commencée est due)	1,80
Etude soir	par séance (toute séance commencée est due)	1,50
Concessions funéraires	30 ans Concession de 2m ²	185,00
	30 ans Concession de 4m ²	370,00
	15 ans Concession de 2m ²	102,50
	15 ans Concession de 4m ²	205,00
	Pour reprise d'une stèle	307,50
	Par place pour reprise d'un caveau ...	307,50
Document cadastral	3,00
Photocopies	A4	0,30
	A3	0,60
Vacation de police	13,00
Droit de place	le mètre linéaire	0,50

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 14 Mai 2007 à 20h.

Bulletin Communal

L'édition 2006 a été distribuée individuellement aux Bullylois par les élus et membres de la commission communication, et déposée dans chaque boîte aux lettres identifiée. Il est possible malgré tout, et nous nous en excusons, que des personnes aient été oubliées. Elles pourront en retirer un exemplaire en mairie, aux heures d'ouverture habituelles.

*La commission reste bien entendu ouverte à toute suggestion ou remarque que vous jugeriez utile à ce propos.
Contact : Jacqueline Duclos, en mairie.*

INFORMATIONS DIVERSES

Collecte sélective des ordures ménagères : pas de collecte des sacs jaunes les mardis 1^{er} et 8 mai prochains.

Activités artisanales ... Bienvenue à Bully !!

C'est avec plaisir que nous accueillons sur la commune Patrice DURDILLY au **GARAGE DE LA COTE**, Route Nationale 7, pour **réparations et vente toutes marques véhicules**. Contact au **04.74.01.08.66**

Enquête I.N.S.E.E.

Le Service Statistique de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise en 2007 et 2008, une importante enquête sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels. Elle décrit tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils seront contactés personnellement par les Services de l'INSEE. Chaque enquêteur, habilité pour réaliser l'enquête, sera muni d'une carte officielle avec photographie. Contact pour plus d'informations : Mr MEKKAOUI au 04.78.63.28.11

Relevé des compteurs d'eau

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues va très prochainement effectuer le relevé des compteurs d'eau. Les abonnés doivent prendre toutes dispositions pour faciliter l'accès aux compteurs, évitant ainsi un déplacement par convocation.

Déclaration d'impôtselle arrive bientôt.

Comme par le passé, il vous sera possible de déposer votre déclaration annuelle d'impôts, avant la date limite d'envoi, dans l'urne réservée à cet effet en Mairie, aux jours et heures d'ouverture au public.

Police municipale

Suite à diverses plaintes de riverains concernant la présence de chiens errants sur la commune qui s'introduisent dans les propriétés et s'attaquent éventuellement aux poulaillers, il convient de procéder comme suit : ne pas céder à la panique, essayer d'enfermer ou de diriger les chiens dans un endroit clos de la propriété concernée, et téléphoner aussitôt à Mr Saint-Bonnet, policier municipal, au 06.84.19.68.86, pour l'en informer (laisser message en cas de non réponse, qui sera lu dès que possible). Mr Saint-Bonnet prendra alors contact avec vous et donnera la suite qu'il convient à cette affaire.

LES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE : Elle sera **fermée** les lundis 30 avril et 7 mai, ainsi que le samedi 19 mai.

CLASSES EN 2 : La **demi-décade**, prévue les 30 juin et 1^{er} juillet, est en préparation. Les conscrits qui n'auraient pas reçu leur bulletin d'inscription peuvent contacter Didier DARGERE au 04.74.01.30.83

COMITE D'ANIMATION

Le Comité d'Animation prépare la **Fête de la Musique** du mois de Juin prochain et vous invite d'ores et déjà à réserver votre soirée du 21 juin. **AMBIANCE ASSUREE !!**

Toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient pousser la chansonnette ou jouer de leur instrument préféré, seul ou en groupe, seront bien évidemment chaleureusement accueillis. Faites vous connaître en contactant Suzanne RABATEL au 04.74.01.44.15 ou Jean-Pierre GASOLO au 06.15.76.82.24

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 29 AVRIL

CLASSES EN 7

FETE DES CLASSES

Dès 11h30, après l'office religieux, le défilé se mettra en place pour sillonner les rues du centre bourg en fanfare, tandis que sur la place du village la musique battra son plein en attendant le vin d'honneur qui se déroulera dans la Cour du Château, à partir de 12h15. Puis s'enchaîneront déjeuner, accueil des « 10 ANS », soirée des Conscrits avec embrasement des chars vers 22h30.

Le **programme** des festivités, doté d'une tombola, vous est **proposé** au prix de 2 euros, **auprès des commerçants et des conscrits**. Contact pour toute information : Evelyne GOUTTENOIRE au 04.74.01.09.28

LES CLASSES EN 7 VOUS ATTENDENT NOMBREUX POUR FETER ENSEMBLE CETTE JOURNEE !!

MARDI 8 MAI

Dépôt de gerbe en COMMEMORATION DU SOUVENIR (Victoire 1945)

à 10h30 devant la stèle, centre village. La population est cordialement invitée à cette manifestation suivie du vin d'honneur à la mairie.

DIMANCHE 13 MAI

SOU DES ECOLES

BROCANTE - VIDE-GRENIER

toute la journée, rue du Pré de la Cour et rue des Romains **et bien entendu** **soleil au rendez-vous !**
Contact pour toute information, que vous soyez exposant ou acheteur : Emilie ROCHET au 04.74.26.70.96, Florence MARTIN au 04.74.01.16.91 ou par mail : soudesecolesbully69@yahoo.fr
Entrée : 1 Euro. Gratuit - de 12 ans. Buffet, buvette.

Chineurs, visiteurs de Bully ou d'ailleurs, vous serez les bienvenus !!

De ce fait, la rue du Pré de la Cour et la rue des Romains seront fermées à la circulation de 5h à 19h. Nous demandons aux riverains de bien vouloir prendre les dispositions qui s'imposent et les remercions d'ores et déjà pour leur compréhension et leur collaboration.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN

Dites-le avec des fleurs !!

BONNE FETE MAMAN !

centre village – de 8h à 13h

A l'occasion de la **Fête des Mères**, l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Saint-Vincent (A.P.E.L.) organise, comme chaque année, une **vente de plantes et fleurs variées**. Venez nombreux profiter du choix qui vous sera offert **sur la place centrale de notre village**.

SAMEDI 16 JUIN

ECOLE PUBLIQUE

KERMESSE

Salle d'Animation du Repiel

Jeux, buffet, buvette seront au rendez-vous, pour le plaisir des petits et des grands.

JEUDI 21 JUIN

COMITE D'ANIMATION

FETE DE LA MUSIQUE

place du village (ou salle d'Animation du Repiel en cas de pluie)

VENDREDI 22 JUIN

AMICALE DES POMPIERS

CONCOURS DE PETANQUE

A partir de 18h – aux Jeux de Boules du Repiel

en semi-nocturne

Concours ouvert à tous. Inscriptions sur place (10 euros / doublette). Buffet, buvette, tombola. Nombreux lots. Toutes les doublettes seront primées. Renseignements, réservations possibles au 06.26.97.71.92

SAMEDI 23 JUIN

ECOLE PRIVEE SAINT-VINCENT

KERMESSE

Cour de l'école, rue de la Poterne



JOYEUSE FETE AUX CLASSES EN 7 !!!

